

Les centres de CREACH GWEN ET
KEROGAN seront fermés pendant les
vacances de Noël 2021.

Les enfants fréquentant
habituellement ces centres seront
accueillis à l'accueil de loisirs
EDMOND MICHELET.



Pour les vacances de Noël 2021

À faire parvenir à l'accueil central de la
mairie pour le Mercredi 1er Décembre

Pensez au tarif
Réduit si ce n'est déjà
fait pour 2021 !

SERVICE ENFANCE - 44 place Saint-Corentin-CS 26004-29107 Quimper Cedex
Tél. 02 98 98 89 81-accueil@quimper.bzh

réserve au service	saisi
reçu le.....	



Responsable des enfants

Nom _____ prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

J'inscris au centre de loisirs municipal mon(les) enfant(s)
dont le(les) nom(s) suiv(ent), pour tous les jours indiqués ci-dessous, en
notant:

« J » pour la journée complète « M » pour le matin
« A » pour l'après-midi « D » pour la journée complète sans repas

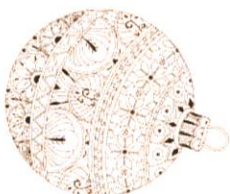
Nom et Prénom	Ecole	Classe	Date de Naissance	NOËL-décembre 2021															
				L 20	M 21	M 22	J 23	V 24	L 27	M 28	M 29	J 30	V 31						



Toute modification est à justifier par un certificat médical ou par courrier de l'employeur.

Pièces à fournir (originaux sur place ou photocopies si envoi par courrier)

- Fiche de renseignements à compléter obligatoirement pour une première inscription (téléchargeable sur www.quimper.bzh/1093)
- Un justificatif de domicile
- Copie des pages des vaccinations.
- *dans le cas où une décision de justice est intervenue, fournir la copie du jugement concernant les dispositions relatives à la garde de l'enfant.



à Quimper, le _____

signature,



Centre de loisirs

Règlement concernant les inscriptions

La ville de Quimper met à votre disposition quatre centres de loisirs municipaux pour accueillir vos enfants les mercredis en période scolaire et pendant les vacances.

A partir de 2 ans (pour les enfants scolarisés) et jusqu'à 12 ans sur six sites:

- Centre de Loisirs Edmond Michelet , 15 Place Victor Schoelcher, 29000 Quimper (maternelle 02 98 90 35 12, primaire 02 98 53 25 13).
- Centre de Loisirs de Créac'h-Gwen, 34 rue du président Sadate (02 98 90 57 97)
- Centre de loisirs de Kérogan, 10 rue de kérogan (02 98 52 27 53)
- Centre de Loisirs de la Cascade/Kerjestin , 4 et 6 rue de Kerjestin (maternelle : 02 98 64 83 29 / primaire : 02 98 64 83 32)

Les structures listées ci-dessus peuvent être transférées dans d'autres sites; l'information vous sera alors précisée sur le récépissé d'inscription.

Vacances scolaires



A-Inscriptions

Une inscription est nécessaire pour chaque période de vacances.

L'imprimé d'inscription devra être retourné avant la date limite à l'accueil central de la mairie.

Observations:

- Des confirmations d'inscription seront envoyées aux familles après réception des demandes dans le délai imparti et dans la limite des places disponibles dans le respect du protocole sanitaire.
- Pour les demandes arrivées hors délai, l'inscription de l'enfant se fera en fonction des places disponibles. Il pourra également être mis sur liste d'attente.

B-Facturation

Une facturation sera établie mensuellement en fonction de l'inscription.

Après réception du récépissé, les journées ou demi-journées d'absence de l'enfant pendant les vacances seront facturées sauf en cas de maladie de l'enfant ou des parents (justifiées par un certificat médical).